

ÉTAT DE SITUATION DES OBV

2020



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

Principaux constats



Ressources spécialisées au sein du réseau

- En plus des expertises fréquemment rencontrées au sein des Organismes de Bassins Versants du Québec (OBV) (biologie, environnement, géographie et aménagement du territoire), plusieurs OBV disposent de ressources spécialisées en géomatique (68 %, 27/40) et la moitié d'entre eux (20/40) ont désormais une ressource en communication. De plus, 48 % des OBV (19/40) ont une ressource spécialisée en mobilisation/concertation.

Structure du financement des OBV

- Le budget moyen des OBV s'élevait à 493 617 \$ pour l'année financière 2019-2020, une progression de 32 % par rapport à l'année précédente;
- En 2019-2020, les OBV étaient financés à 51 % à partir d'autres sources que leur financement statutaire pourvu par le MELCC. Parmi ces sources, notons les programmes de financement de projets (22 % du financement) et les contrats de service (20 % du financement);
- Les dépenses des OBV sont rattachées au financement auquel les activités sont liées (statutaire et programmes de financement) mis à part les contrats de service qui permettent de générer un bénéfice pour financer d'autres activités;
- Suite à l'augmentation du financement statutaire des OBV en 2018, 90 % (36/40) de ceux-ci affirment avoir employé de nouvelles ressources, 75 % (30/40) affirment avoir augmenté la rémunération et 72,5 % (29/40) affirment avoir amélioré leurs bureaux et acquis du matériel.

Offres de services des OBV

- Une majorité d'OBV (36/40) fait des offres de services pour des mandats variés dont les principaux sont les caractérisations de milieux humides et hydriques et les analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable en lien avec le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP).

Présentation



Le ROBVQ dresse un « État de situation des OBV » portant généralement sur les conditions de travail des employés au sein du réseau des quarante OBV du Québec. Selon les années et en fonction des informations nécessaires, d'autres thématiques sont abordées dans ce rapport.

L'édition 2020 porte sur les thématiques présentées dans les sections suivantes :

Section 1. Ressources spécialisées au sein du réseau

Section 2. Structure du financement des OBV

Section 3. Offres de services des OBV

Considérations méthodologiques



Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les données fournies par les quarante OBV du Québec dans le cadre du « sondage annuel » obligatoire¹ complété chaque printemps par ces derniers sur la plateforme « Survey Monkey ». Les données se rapportent à l'année financière 2019-2020 (1^{er} avril 2019 au 1^{er} mars 2020).

¹ Tel que prévu aux critères d'adhésion du ROBVQ (Règlements généraux du ROBVQ, Annexe 1), un OBV membre est tenu de compléter le sondage annuel.

Section 1.

Ressources spécialisées au sein du réseau



Dans le but de dresser le portrait de certaines ressources spécialisées présentes au sein du réseau des OBV et de favoriser le partage d'expertise, il a été demandé aux 40 OBV d'identifier les ressources employées dans leur organisme.

À la figure 1, on peut observer que la majorité des OBV possède une ressource dédiée à la géomatique (68 %, 27/40), que la moitié d'entre eux (20/40) ont une ressource en communication et que 48 % (19/40) ont une ressource spécialisée en mobilisation/concertation. Parmi les « Autres expertises » mentionnées, notons le génie végétal, la foresterie, la politique, l'écotoxicologie et l'architecture du paysage, sans compter les expertises fréquemment rencontrées au sein des OBV comme la biologie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la géographie (voir État de situation des OBV 2019). Notons enfin que seulement 20% des OBV (8/40) disposent d'une ressource spécialisée en hydrologie quantitative, en hydrogéologie, en Hydrogéomorphologie ou en climatologie.

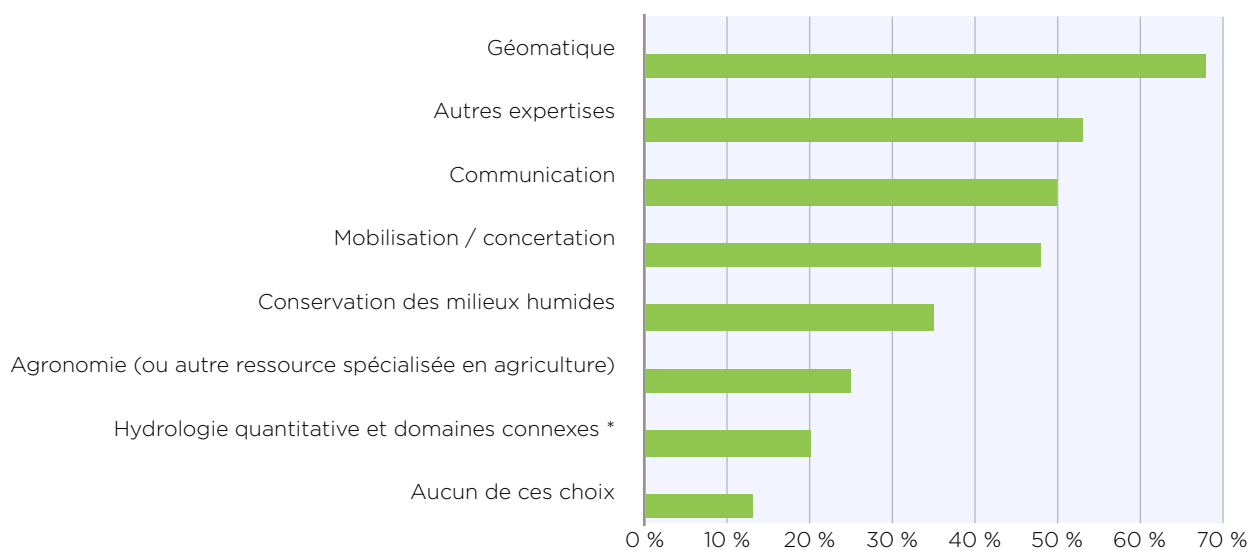


Figure 1. Pourcentage d'OBV disposant de ressources spécialisées au sein de leur organisation par domaine d'expertise

* Incluant les ressources spécialisées en hydrogéologie, hydrogéomorphologie et climatologie.

Notons que 65 % des OBV (26/40) sont favorables à l'idée d'identifier ces ressources à l'intérieur d'un répertoire de compétences partagé à l'ensemble du réseau. Enfin, de manière générale, et comme présenté dans le tableau 1, le moyen à privilégier pour la majorité des OBV pour favoriser le partage d'expériences entre professionnels de mêmes domaines est la communauté de pratique avec webrencontres régulières.

Tableau 1. Type d'espace de réseautage à mettre en place pour certains professionnels des OBV du Québec.

Domaine	Un site de collaboration sur le Portail des connaissances sur l'eau	Un moment réservé lors des RDV des OBV	Des rencontres en personne hors RDV des OBV	Une communauté de pratique avec webrencontres régulières	Un répertoire de compétences uniquement	Nbr de répondants
Communication	7 %	37 %	13 %	37 %	7 %	30
Hydrologie quantitative *	19 %	19 %	16 %	22 %	25 %	32
Agronomie **	9 %	19 %	13 %	41 %	19 %	32

* Incluant les ressources spécialisées en hydrogéologie, hydro-géomorphologie et climatologie.

** Incluant les autres ressources spécialisées en agriculture

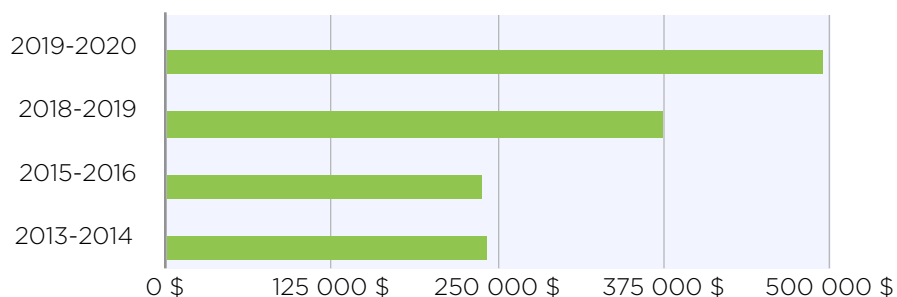
Section 2.

Structure du financement des OBV

Budget moyen

Le budget moyen des OBV était de 493 617 \$ pour l'année financière 2019-2020, comparativement à 373 847 \$ en 2018-2019, 236 878 \$ en 2015-2016 et 241 938 \$ en 2013-2014 comme illustré à la figure 2. La progression observée en 2018-2019 résultait en grande partie de l'augmentation du financement statutaire pourvu par le gouvernement du Québec. D'autres sources de financement permettaient d'expliquer cette hausse et celles-ci semblent représenter une part de plus en plus importante du budget des OBV si l'on se fie à la moyenne de leur budget en 2019-2020 qui a progressé de 32 % par rapport à l'année précédente. On pourrait conclure que l'investissement de l'état dans les OBV du Québec produit un effet de levier non négligeable.

Figure 2. Progression du budget moyen des OBV entre 2013-2014 et 2019-2020

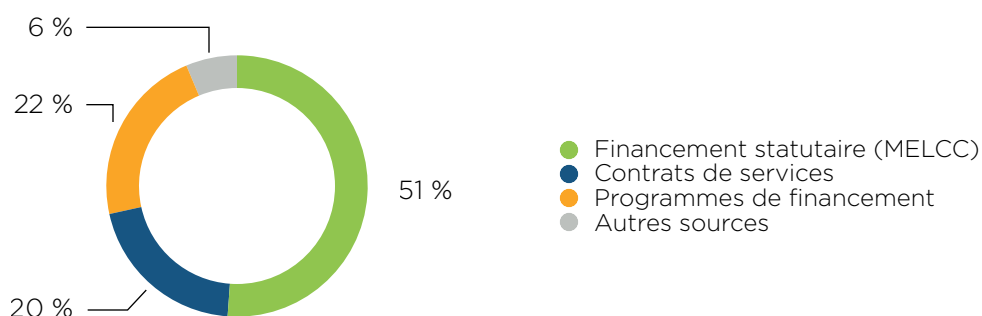


Budget total et sources de financement

Le budget total de l'ensemble des OBV équivaut à tout près de 20 millions de dollars (19 744 662,00\$) en 2019-2020. Si l'on considère les 9,65 millions de financement provenant du gouvernement du Québec pour leur financement statutaire, c'est donc dire que les OBV du Québec se financent désormais à 51 % à partir d'autres sources. Les résultats présentés dans cette section apportent des précisions sur la structure du financement des OBV du Québec.

La figure 3 permet d'abord de constater que les deux autres sources de financement principales des OBV sont les programmes de financement pour des projets (22 %) et les contrats de service (20 %). L'augmentation significative du budget annuel des OBV en 2019-2020 serait explicable par une hausse de ces deux postes. Effectivement, bien que notre étude ne permette pas de détailler ce qui est inclus à l'intérieur de ces catégories, de nouveaux programmes de financement comme le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) et le Programme Affluents Maritime (PAM), de même que de nouvelles occasions d'offres de service en lien avec la protection des sources d'eau potable, les plans régionaux des milieux humides et hydriques et la documentation des épisodes d'inondations pourraient expliquer cette hausse en bonne partie.

Figure 3. Répartition du financement des OBV par source en 2019-2020



Dans la catégorie « Autres sources », mentionnons les adhésions de membres, les commandites pour des événements et les revenus d'événements, les subventions salariales, les revenus d'intérêt, la vente et la location de produits (comme des végétaux pour les bandes riveraines, des barils récupérateurs d'eau de pluie, etc.), etc.

Utilisation du budget

Les données présentées la Figure 4 et au Tableau 2 permettent de constater l'utilisation faite par les OBV de leur budget et d'identifier les activités auxquelles est allouée la plus grande part de leur financement. À l'aide de la moyenne des OBV, on peut relever que les activités reliées à leur mission principale soient l'élaboration, la mise à jour, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du PDE et incluant les activités corporatives amènent des dépenses qui correspondent au financement qui y est rattaché, soit environ 54 % des dépenses pour 51 % des revenus. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre de programmes, soit 23 % des dépenses pour 22 % des revenus.

Pour ce qui est des contrats de service, ils représentent une dépense inférieure aux revenus qu'ils génèrent (14 % des dépenses par rapport à 20 % des revenus) ce qui semble normal puisque ce type de contrat vise à produire des bénéfices. On pourrait donc supposer que ces activités génèrent des revenus réinvestis dans la mission de l'organisation.

Dans les autres activités, nous retrouvons notamment l'acquisition de données, des projets spéciaux, l'achat de matériel, de l'administration, des communications et des dépenses fixes (loyer, assurances, etc.). Notons que certaines de ces dépenses comme les dépenses fixes et les dépenses de communication et d'administration auraient pu être compilées dans les activités corporatives, ce qui laisse croire que cette catégorie serait sous-évaluée.

Figure 4. Répartition des dépenses des OBV par types d'activités en 2019-2020

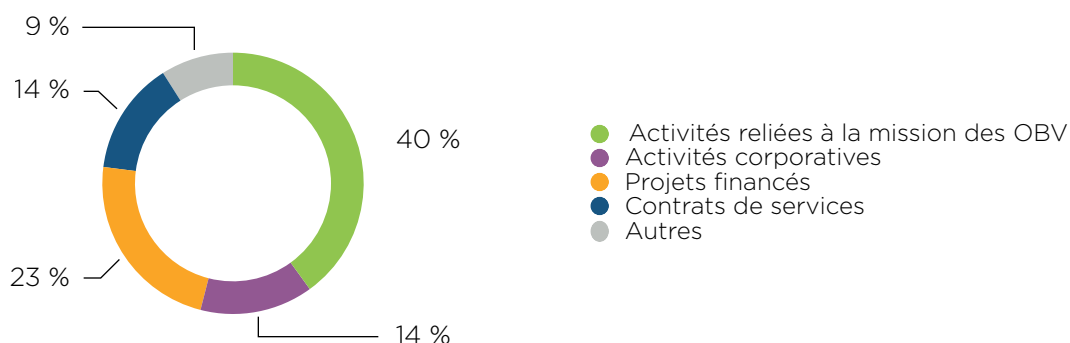


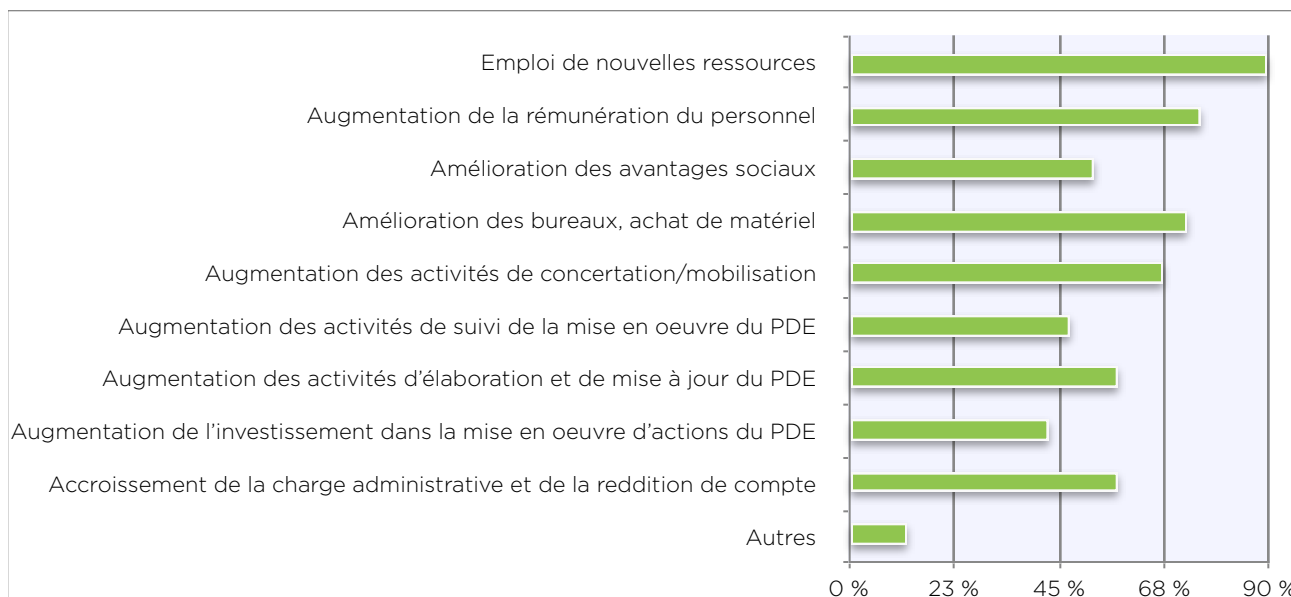
Tableau 2. Répartition de la proportion des dépenses des OBV par type d'activité en 2019-2020.

Type d'activité	Moyenne	Valeur minimale	Valeur maximale	Médiane	Nbr répondants
Activités de concertation/ mobilisation	13 %	1 %	49 %	11 %	38
Élaboration et mise à jour du PDE	14 %	3 %	49 %	10 %	38
Suivi de la mise en oeuvre du PDE	9 %	1 %	20 %	9,5 %	38
Reddition de compte sur le financement statutaire	4 %	0 %	10 %	2,5 %	38
Activités corporatives (CA, CE, AGA, etc.)	14 %	0,4 %	53 %	10 %	38
Projets financés	23 %	1 %	50 %	22 %	38
Contrats de service	14 %	0 %	55 %	10 %	38
Autres	9 %	0 %	71 %	8,5 %	14

Suite à la dernière augmentation du financement statutaire, et comme indiqué à la figure 5, la majorité des OBV (36/40) ont affirmé avoir engagé de nouvelles ressources. En moyenne, ceux-ci ont indiqué avoir engagé près de deux nouvelles ressources (1,75) à temps plein (35 h/semaine). L'emploi de nouvelles ressources serait d'ailleurs en lien avec l'augmentation des différentes activités reliées à la mission de base des OBV que l'on observe pour une majorité d'OBV à différents degrés selon le type d'activité. Notons aussi que la majorité des OBV ont attribué une part de l'augmentation de leur financement statutaire à l'augmentation de la rémunération du personnel et à l'amélioration des bureaux et l'achat de matériel.

Dans les autres catégories mentionnées, notons le maintien à l'année de ressources saisonnières, la formation des employés, l'acquisition de logiciels et l'augmentation des activités éducatives.

Figure 5. Utilisation de l'augmentation du financement statutaire



Section 3.

Offres de services

Questionnés à savoir s'ils faisaient des offres de services, la grande majorité des OBV (36/40, 90 %) ont répondu par l'affirmative. Comme indiqué dans le tableau 3, les types de mandats sont variés et certains sont réalisés par une bonne partie des OBV répondants. Notons que les deux types de mandats effectués par une majorité de ceux-ci sont les caractérisations de milieux humides et hydriques (60 % des répondants) et les analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable en lien avec le RPEP (57 % des répondants). Trois autres types de mandats sont pratiqués par plusieurs OBV, soient l'échantillonnage et le suivi de la qualité de l'eau et autres acquisition de données (40 % des répondants), le soutien au développement des PRMHH (34 % des répondants) et les études en limnologie et écologie aquatique incluant les PDE de lac (29 % des répondants).

Certains OBV offrent plusieurs types d'offres de service et 40 % d'entre eux (16/40) disposent d'une politique particulière en ce sens pour encadrer le processus, la tarification, etc. De ce nombre, 75 % (12/16) seraient disposés à partager leur politique aux autres OBV, notamment par le biais d'un site de collaboration sur le Portail des connaissances sur l'eau.

Tableau 3. Types de mandat réalisés par les OBV qui font des offres de service

Type de mandat	% des OBV répondants	Nbr d'OBV
Caractérisation de milieux humides et hydriques (incluant la délimitation de la LHE)	60 %	21
Analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable (RPEP)	57 %	20
Échantillonnage et suivi de la qualité de l'eau (incluant l'acquisition d'autres données comme les cote de crues ou l'analyse de puits privés)	40 %	14
Soutien au développement des PRMHH	34 %	12
Limnologie et écologie aquatique (incluant les diagnoses et PDE de lac)	29 %	10
Soutien aux acteurs locaux pour divers mandats (obtention certificat autorisation/montage financier de projets/ mise en place de comités de concertation/ développement de plans de conservation, etc).	23 %	8
Activités de sensibilisation et interprétation	23 %	8
Formation, ateliers et conférences	23 %	8
Géomatique et cartographie	20 %	7
Aménagements de bandes riveraines	20 %	7
Inventaires écologiques (faune et flore)	17 %	6
Lutte aux espèces exotiques envahissantes	14 %	5
Protection, restauration et conservation de milieux humides et hydriques	14 %	5
Aménagements d'habitats et mise en valeur (incluant aménagements compensatoires)	11 %	4
Aménagements agroenvironnementaux	11 %	4
Gestion de projets	11 %	4
Concertation	9 %	3
Relevés sanitaires	6 %	2
Évaluation du contrôle de ruissellement (réseau routier, dév. résidentiel)	3 %	1
Supervision environnemental de travaux	3 %	1
Hydrologie et hydromorphologie	3 %	1
Coordination pour l'établissement de servitudes de conservation	3 %	1
Études d'impacts minières	3 %	1

